



## Assemblée publique

Conformément à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

**1** Lors de la séance que son Conseil a tenue le 16 mai 2023, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement n° 143 / 2023 modifiant le Règlement établissant le cadre normatif en matière d'urbanisme (2021, chapitre 126) afin d'apporter des modifications pour les normes d'affichage de type G.

**2** Ce projet de règlement affecte le territoire visé de la manière ci-dessous décrite.

### **DISPOSITIONS # 1 et 2**

#### Objet :

- Ajuster les normes d'affichage relatives aux grands centres commerciaux présents sur le territoire de la Ville afin de mieux refléter la réalité de leur terrain en remplaçant le nombre maximal d'enseignes par un ensemble de normes permettant à certains commerces de s'afficher sur les façades de ces centres commerciaux.

#### Territoire visé :

L'ensemble du territoire,

**3** Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **le mardi 16 janvier 2024 à 18 h**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.

**4** Ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

**5** On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au Règlement établissant le cadre normatif en matière d'urbanisme (2021, chapitre 126) de la Ville de Trois-Rivières, en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :

Direction de l'aménagement et du développement durable  
Ville de Trois-Rivières  
4655, rue Saint-Joseph  
C.P. 368  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
Téléphone : 819 374-2002  
Courriel : [urbanisme@v3r.net](mailto:urbanisme@v3r.net)

**6** On peut consulter n° 143/2023 au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ou sur le site internet de la Ville au [www.v3r.net](http://www.v3r.net) :

Trois-Rivières, ce 13 décembre 2023.

M<sup>e</sup> Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière  
1325, place de l'Hôtel-de-Ville  
C. P. 368  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
Téléphone : 819 374-2002